



DOSSIER DE PRESSE
FIESTA FAIT PEAU NEUVE



INVITATION CONFÉRENCE DE PRESSE :

FIESTA FAIT PEAU NEUVE

17 ans après sa création, Fiesta se renouvelle. A l'occasion du Tohu-Bohu Festival, nous aurons le plaisir de vous présenter toutes les nouveautés.



Vendredi 3 septembre 2021



17h30



Tohu-Bohu Festival

Route de l'Eglise

3968 Veyras

AU PROGRAMME :

- Accueil dans le festival
- Prévention en milieu festif - Lionel Martin, Président du Tohu-Bohu Festival
- Collaboration Fiesta et commune - Stéphane Ganzer, Président de Noble-Contrée
- Nouveautés Fiesta - Sébastien Blanchard, Responsable Fiesta, Promotion santé Valais

Depuis sa création en 2004, Fiesta est devenu le partenaire prévention du milieu festif valaisan. En faisant peau neuve, ce programme de Promotion santé Valais est désormais prêt à accompagner la reprise des activités du milieu festif.

Contact presse

Sébastien Blanchard, Responsable Fiesta à Promotion santé Valais, 079 744 54 78,
sebastien.blanchard@psvalais.ch

Partenaires Fiesta

Canton du Valais, Police cantonale, Association des polices municipales, Organisation cantonale des secours, Fédération des communes valaisannes, Action jeunesse, Jugendarbeitstellen, Le Nouvelliste, Radio Chablais, Rhône FM, Vertical radio, Car postal, Jus Iris, Centres SIPE, Antenne SIDA du Valais romand, Aidshilfe Oberwallis, Ecomanif.ch, JM Contactless



Sion, le 3 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fiesta fait peau neuve

17 ans après sa création, Fiesta adapte sa communication et les conditions de labellisation aux réalités de terrain du milieu festif valaisan. **Il s'en suit une nouvelle identité visuelle, une nouvelle plateforme et bien d'autres nouveautés dévoilées à l'occasion du Tohu Bohu Festival.** Fiesta, ce programme de prévention géré par Promotion santé Valais garde toute **sa pertinence aujourd'hui grâce** notamment aux nouveaux modules complémentaires qui **s'adaptent aux spécificités de chaque fête.**

Les consommations abusives ponctuelles **d'alcool, une problématique** de plus en plus actuelle

Les résultats détaillés de la dernière *Enquête suisse sur la santé* révèlent une hausse de la consommation épisodique à risque (5 verres d'alcool ou plus en une seule occasion au moins une fois par mois pour les hommes, 4 pour les femmes) entre 2007 (11%) et 2017 (15,9%).

Ce type de consommation a augmenté chez tous les groupes d'âge entre 2007 et 2017. Il est significativement plus fréquent chez les moins de 34 ans que chez les 35 ans et plus. Si ce phénomène a moins concerné les femmes (11.1%) que les hommes (20.7%), il est cependant particulièrement marqué chez les jeunes femmes (15-24 ans), avec un bond de 12% à 24% entre 2007 et 2017.¹

Une structure revue

Depuis sa création en 2004, Fiesta est en perpétuel développement. Une ouverture aux salles de concerts et aux discothèques, une organisation faitière des organisateurs, mais aussi de nouveaux partenaires sont quelques exemples des nouveautés apportés au label de prévention d'origine destiné aux fêtes.

L'arrêt de toute manifestation festive obligée par la crise du Coronavirus a été une opportunité pour Fiesta d'améliorer sa structure afin d'être le plus efficient possible.

¹ <https://www.obsan.admin.ch/fr/indicateurs/MonAM/consommation-dalcool-ponctuelle-risque-age-15>

Des conditions de labellisation adaptées

Au fil des ans et des partenariats, de nouveaux thèmes comme l'environnement et la santé sexuelle par exemple ont été rajoutés au label Fiesta en plus de la sécurité et de la prévention des abus d'alcool. Les nouvelles conditions de labellisation classent dorénavant les thématiques Fiesta de manière plus cohérente et adaptée à la réalité de chaque manifestation festive valaisanne.

Concrètement, une manifestation obtiendra désormais le label si elle a mis sur pied des conditions au niveau de sa structure, de la sécurité, de la prévention des abus d'alcool et du tabagisme grâce au coaching du labellisateur de sa commune.

En plus de ces thématiques, elle aura la possibilité de choisir encore un soutien sur 6 autres modules facultatifs : rentrée à domicile, premiers secours, stupéfiants, son et laser, environnement et santé sexuelle. Chaque module apportant à l'organisateur des avantages supplémentaires (matériel, offres spéciales de partenaires, etc.)

Partenaires Fiesta

Canton du Valais, Police cantonale, Association des polices municipales, Organisation cantonale des secours, Fédération des communes valaisannes, Action jeunesse, Jugendarbeitstellen, Le Nouvelliste, Radio Chablais, Rhône FM, Vertical radio, Car postal, Jus Iris, Centres SIPE, Antenne SIDA du Valais romand, Aidshilfe Oberwallis, Ecomanif.ch, JM Contactless

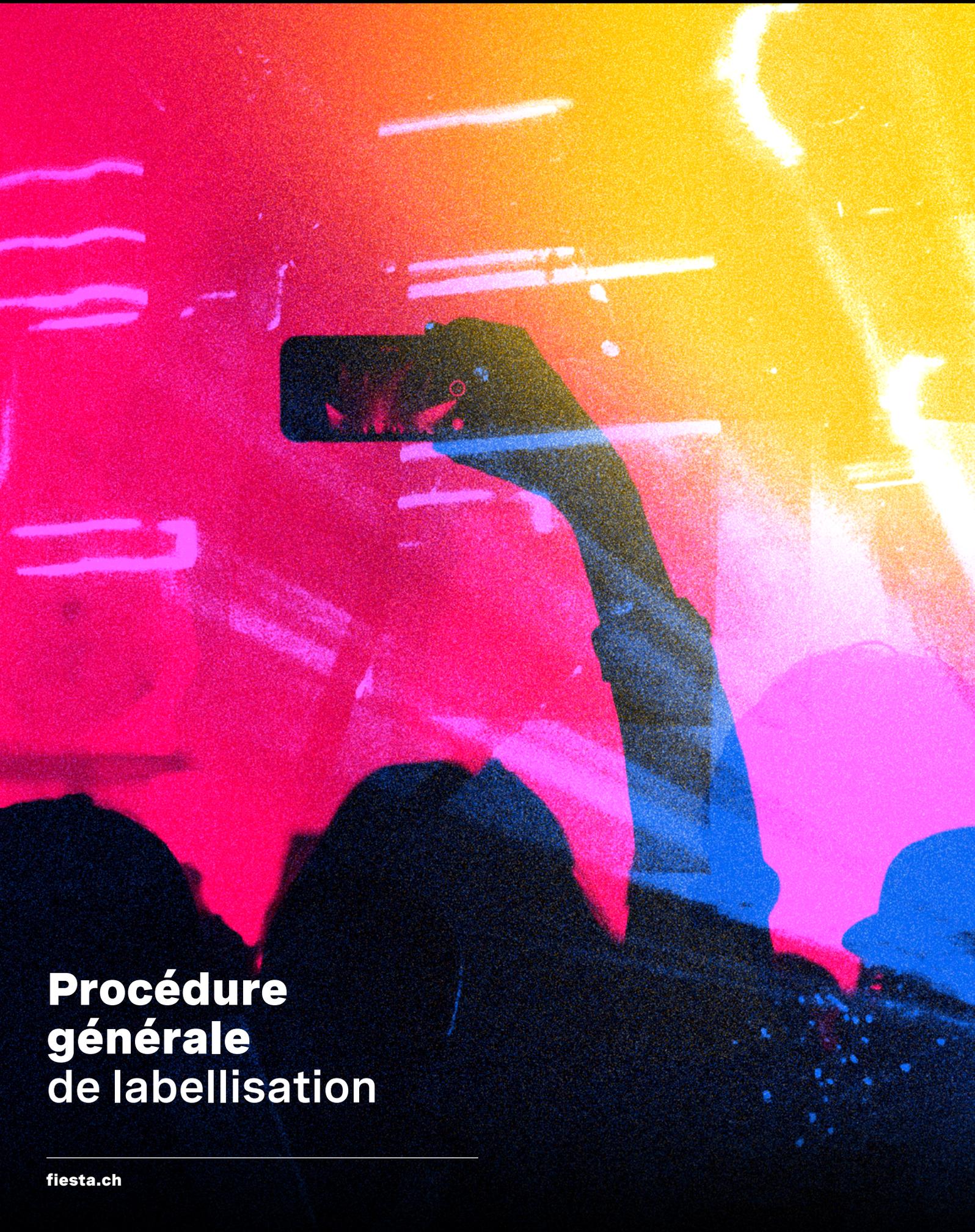
Promotion santé Valais

Promotion santé Valais est l'organisme de référence en Valais en matière de prévention, de promotion de la santé et de thérapie pulmonaire. Association à but non lucratif, Promotion santé Valais se donne comme mission de favoriser durablement la santé de l'ensemble de la population valaisanne dans une perspective d'égalité des chances et ceci à tous les âges de la vie.

Renseignements complémentaires

Sébastien Blanchard, Responsable Fiesta à Promotion santé Valais, 027 566 52 06, sebastien.blanchard@psvalais.ch

Site Internet : www.fiesta.ch



**Procédure
générale
de labellisation**

1. Avant la manifestation				2. Pendant	3. Après
1.1 Intérêt pour Fiesta	1.2 Séance avec le coach	1.3 Dossier de labellisation	1.4 Label décerné	2.1 Contrôle de la manifestation	3.2 Rapport de soirée
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Premières informations sur fiesta.ch ✓ Recherche des coordonnées du coach ✓ Premier contact avec le coach ✓ Fixation d'un premier rendez-vous 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation générale de fiesta ✓ Présentation du module obligatoire ✓ Présentation des modules facultatifs ✓ Présentation des offres des partenaires ✓ Présentation du matériel gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix des modules facultatifs ✓ Création d'un dossier expliquant le respect des mesures ✓ Envoi du dossier au coach ✓ Au besoin, compléments à rajouter dans le dossier 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réception du logo Fiesta ✓ Promotion de la manifestation (fiesta.ch et réseaux sociaux) ✓ Choix des offres des partenaires Fiesta ✓ Commande du matériel gratuit ✓ Contact avec le coordinateur fiesta pour le contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrôle par le coordinateur fiesta ✓ Possibilité d'accompagner le coordinateur ✓ Promotion de la manifestation par le coordinateur sur les réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réception du rapport de contrôle ✓ Au besoin, séance avec le coordinateur Fiesta ✓ Clôture du dossier

1. Avant la manifestation

1.1 Intérêt pour Fiesta de la part d'un organisateur

1.1.1 Premières informations sur fiesta.ch

- ✓ Présentation de la labellisation
- ✓ Avantages
- ✓ Procédure de labellisation
- ✓ Conditions de labellisation (module obligatoire et modules facultatifs)

1.1.2 Recherche des coordonnées du coach communal (ou, à défaut, du référent Fiesta haut-valaisan ou du coordinateur Fiesta) sur fiesta.ch

1.1.3 Premier contact avec le coach (mail ou téléphone)

1.1.4 Fixation d'une première séance de présentation de Fiesta

1.2 Séance avec le coach

1.2.1 Présentation générale de Fiesta

1.2.2 Présentation du module obligatoire et de ses conditions

1.2.3 Présentation des modules complémentaires et de leurs conditions

1.2.4 Présentation des offres des partenaires selon les modules choisis

1.2.5 Présentation du matériel gratuit selon les modules choisis

1.2.6 Choix des modules facultatifs retenus par l'organisateur selon la discussion avec le coach

1.3 Dossier de labellisation

1.3.1 Création d'un dossier (document Word et annexes) expliquant le respect des mesures par l'organisateur

1.3.2 Envoi du dossier au coach

1.3.3 Au besoin, compléments à rajouter dans le dossier

1.4 Label décerné

1.4.1 Coordination entre le coach et le coordinateur Fiesta par un document informatique

- ✓ Nom, lieu, dates et horaires de la manifestation
- ✓ Nom, prénom, fonction, mail et téléphone de l'organisateur
- ✓ Modules et conditions choisis en surbrillance (système de coches)

1.4.2 Réception du logo Fiesta par mail via le coach

1.4.3 Choix des offres des partenaires Fiesta selon les modules choisis

1.4.4 Commande du matériel gratuit selon les modules choisis via fiesta.ch (bâche Fiesta envoyée automatiquement)

1.4.5 Promotion de la manifestation (agenda sur fiesta.ch et Facebook une semaine avant)

1.4.6 Contact par mail avec le coordinateur Fiesta pour le contrôle de la fête

2. Pendant la manifestation

3.1 Contrôle de la manifestation

3.1.1 Contrôle par le coordinateur Fiesta

3.1.2 Possibilité d'accompagner le coordinateur durant le contrôle

3.1.3 Promotion de la manifestation par le coordinateur sur le compte Instagram Fiesta

3. Après la manifestation

3.2 Questionnaires

3.2.1 Envoi par le coordinateur Fiesta d'un questionnaire à l'organisateur

3.2.2 Envoi par le coordinateur Fiesta d'un autre questionnaire à la police municipale

3.3 Rapport de soirée

3.3.1 Réception par le coordinateur Fiesta des questionnaires

3.3.2 Conception du rapport de contrôle

- ✓ Points forts et faibles observés par le coordinateur Fiesta
- ✓ Réponses au questionnaire de l'organisateur
- ✓ Réponses au questionnaire du coach
- ✓ Améliorations demandées en vue d'une prochaine labellisation

3.3.3 Envoi du rapport de contrôle par le coordinateur Fiesta à l'organisateur, au coach et à la commune

3.3.4 Au besoin, séance avec le coordinateur Fiesta

3.3.5 Clôture du dossier



Fêtes
Conditions
de labellisation

1. Modules obligatoires

1.1 Structure et administration

- Autorisation de manifestation de la commune
- Coordinateur prévention & sécurité dans le comité d'organisation
- Programme de la manifestation
- Accès à la manifestation des jeunes de moins de 12 ans uniquement accompagnés par le représentant légal dès 18h, moins de 16 ans dès 22h¹
- Budget équilibré
- Contrat d'assurance responsabilité civile
- Plan de protection contre la propagation du coronavirus
- Places de parc en suffisance
- Accès pour personnes à mobilité réduite
- Bâche Fiesta affichée sur le site de la manifestation
- Logo Fiesta mis sur les affiches, flyers promotionnels et site Internet
- Présence de subsistances (sandwichs, roulotte, stand de nourriture, etc.)
- Points WC signalés

Loi relative

¹ Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons (Valais) [🔗](#)

1.2 Alcool

- Panneau sur lequel figure l'interdiction de vente de boissons alcoolisées aux jeunes affiché à chaque point de vente²
- Interdiction de vendre des boissons fermentées (bière, vin, cidre, etc.) à des personnes de moins de 16 ans²
- Interdiction de vendre des boissons distillées à des personnes de moins de 18 ans³
- Bracelets d'identification de l'âge
- Personnel de bar formé sur les lois de protection de la jeunesse
- Cartes aidant le personnel de bar à calculer l'âge des clients à disposition du personnel de vente
- Prix de toutes les boissons affiché
- Au moins 3 minérales vendues moins chères que l'alcool le moins cher, à quantité égale⁴
- Boissons sans alcool mises en évidence²
- Eau potable, courante, froide et gratuite mise à disposition ou service gratuit au bar sur demande
- Aucun alcool fort vendu en grande quantité (bouteilles, pichets, etc.)
- Aucune publicité pour des boissons alcooliques s'adressant aux jeunes de moins de 18 ans²
- Sortie définitive instaurée

Lois relatives

² Ordonnance sur les denrées alimentaires et objets usuels (Suisse) [🔗](#)

³ Loi sur l'alcool (Suisse) [🔗](#)

⁴ Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons (Valais) [🔗](#)

1.3 Produits du tabac, produits nicotinés, cigarettes électroniques et cannabis légal

- Interdiction de vente de produits du tabac, de produits nicotinés, de cigarettes électroniques et du cannabis légal aux jeunes de moins de 18 ans⁵
- Interdiction de fumer du tabac, du cannabis légal et autres produits, de consommer du tabac chauffé et de vapoter dans tous les lieux fermés publics ou à usage public⁶
- Interdiction de la publicité pour les produits du tabac, la cigarette électronique, la vaporette, le cannabis légal et autres produits à fumer⁶
- Panneaux rappelant l'interdiction de vente de produits du tabac, produits nicotinés, cigarettes électroniques et cannabis légal aux moins de 18 ans affiché

Lois relatives

⁵ Loi sur la police du commerce (Valais) [🔗](#)

⁶ Loi sur la santé (Valais) [🔗](#)

1.4 Sécurité

- Agents de sécurité officiels en suffisance
- Collaboration avec la police municipale (préavis, heures de présence, programme de la manifestation, etc.)
- Collaboration avec les pompiers (contrôle des mesures liées aux incendies)
- Collaboration avec le chargé de sécurité communal (contrôle de l'infrastructure, plan du site de la manifestation (délimitation, implantation de tentes, gradins, etc.))
- Fermeture des bars puis de la manifestation anticipée

Avantages matériel [↗](#)

- ✓ Logo Fiesta
- ✓ Bâche Fiesta
- ✓ Panneaux alcool et tabac
- ✓ Bracelets

Avantages partenaires [↗](#)

- ✓ Offre Jus Iris
- ✓ Offre JM Contactless
- ✓ Offre Rhône FM
- ✓ Offre Vertical Radio
- ✓ Offre Radio Chablais
- ✓ Offre le Nouvelliste

Avantages promotionnels

- ✓ Manifestation inscrite dans l'agenda du site Fiesta [↗](#)
- ✓ Publication Facebook annonçant la fête [↗](#)
- ✓ Publication Instagram durant le contrôle de la manifestation [↗](#)

2. Modules facultatifs

2.1 Retour à domicile

- Rapatriement motorisé prévu
- Horaire des transports organisés affiché
- Camping sécurisé mis sur pied

Avantages matériel

- ✓ Affiches A4 et A3 de la campagne « Prends le bon plan »

Avantages partenaires

- ✓ Action Be My Angel
- ✓ Offre CarPostal

2.2 Premiers secours

- Concept sanitaire comprenant au minimum le numéro d'urgence 144
- Structure sanitaire invitée (samaritains, Hémostaz, etc.)

2.3 Stupéfiants

- Consommation et vente proscrites⁷
- Fouille à l'entrée de l'événement
- Affichage de l'interdiction de consommer du cannabis
- Collaboration avec la police cantonale (police stupéfiants, police des douanes, etc.)

Avantages matériel

- ✓ Panneaux cannabis
- ✓ Brochures *Drugs – Just Say Know* - à commander [ici](#)

Loi relative

⁷ Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (Suisse) [🔗](#)

2.4 Environnement

- Gobelets et vaisselle réutilisables distribués
- Poubelles de tri disposées dans l'événement
- Déchets triés
- Produits locaux et biologiques privilégiés
- Zone de fête nettoyée pendant et après la soirée
- Arrangement de billet combiné créé (transport + billet entrée)
- Mobilité douce développée (location de vélo, etc.)
- ProfilEVENT sur <https://manifestation-verte.ch> créé

Avantages partenaires

- ✓ Offre Ecomanif.ch

2.5 Son et laser

- Sonorité intérieure au maximum de 93db ou en plein air d'au maximum 125db⁸
- Avertissement clair à l'égard du public (niveau sonore maximal par heure de 96 dB, risque de lésion de l'ouïe, protections pour les oreilles mises gratuitement à la disposition du public, niveau sonore par heure mesuré et contrôlé pendant la manifestation au moyen d'un appareil de mesure)⁸
- Mise à disposition de tampons auriculaires⁸
- Zone de détente prévue dans l'enceinte de l'événement⁸
- Mesure et contrôle du niveau sonore par heure⁸
- Rayons laser annoncés aux autorités⁸
- Règles sur les rayons laser respectées (interrupteur facile d'utilisation, installations non déplaçables par le public, aucune modification du laser durant la manifestation)⁸

Loi relative

⁸ Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores et les rayons laser lors de manifestations (Suisse) [🔗](#)

Avantages matériel

- ✓ Panneaux niveau sonore
- ✓ Tampons auriculaires

2.6 Santé sexuelle

- Panneau règles de safer sex affiché
- Préservatifs mis à disposition
- Collaboration avec les Centres SIPE et autres institutions (Antenne SIDA, etc.)

Avantages matériel

- ✓ Préservatifs
- ✓ Panneaux safer sex